



COORDINATION CDG OCCITANIE

AVIS D'OUVERTURE

CONCOURS

D'INGENIEUR TERRITORIAL

Pour 2023, les centres de gestion de la fonction publique territoriale de la Dordogne, du Gard, de la Gironde, de la Haute-Garonne et du Tarn en partenariat avec les centres de gestion des régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie, organisent le concours d'accès au grade d'ingénieur territorial dans les spécialités ci-dessous.

Spécialités	CDG organisateurs	Postes		Lieux des épreuves
		Ext.	Int.	
Ingénierie, gestion technique et architecture	CDG du Tarn 188 rue Jarlard – 81000 ALBI ☎ 05 63 60 16 50 - www.cdg81.fr	40	10	Albi ou ses environs
Infrastructures et réseaux	CDG de la Gironde Immeuble Horiopolis - 25, rue du Cardinal Richaud CS 10019 - 33049 BORDEAUX Cedex ☎ 05 56 11 94 30 - www.cdg33.fr	29	9	Bordeaux et ses environs
Prévention et gestion des risques	CDG de la Haute-Garonne 590 rue Buissonnière – CS 37666 - 31676 LABEGE ☎ 05.81.91.93.00 - www.cdg31.fr	40	13	Toulouse et ses environs
Urbanisme, aménagement et paysages	CDG de la Dordogne Maison des Communes - 1, boulevard de Saltgourde - BP.108 24051 PERIGUEUX CT cedex 9 ☎ 05 53 02 87 00 www.cdg24.fr	38	12	Périgueux ou ses environs
Informatique et systèmes d'information	CDG du Gard 183 chemin du Mas Coquillard – 30900 NIMES ☎ 04 66 38 86 98 - www.cdg30.fr	78	26	Nîmes ou ses environs

CONDITIONS D'INSCRIPTION

CONCOURS EXTERNE	<p>Ouvert aux candidats titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'un diplôme d'ingénieur délivré dans les conditions prévues par les articles L. 642-1 et suivants du code de l'éducation,- ou d'un diplôme d'architecte,- ou d'un autre diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à 5 années d'études supérieures après le baccalauréat, correspondant à l'une des spécialités mentionnées ci-dessus et reconnu comme équivalent dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 modifié.
CONCOURS INTERNE	<p>Ouvert aux fonctionnaires et agents publics, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale justifiant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de 4 ans au moins de services publics effectifs.</p> <p>Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de 4 ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2^o de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.</p>
Période de retrait des dossiers d'inscription	<p>Du mardi 10 janvier au mercredi 15 février 2023 Sur le site concours-territorial.fr puis auprès du CDG organisateur de la spécialité choisie.</p>
Date limite de dépôt de dossier	<p>Jusqu'au jeudi 23 février 2023 auprès du CDG organisateur de la spécialité choisie.</p>
Date des épreuves d'admissibilité	<p>Mercredi 21 et jeudi 22 juin 2023</p>

Attention : le choix du CDG organisateur de la spécialité (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectue sur le site concours-territorial.fr.